



N° 4

Juillet 2018

PARAS D'AIN

Bulletin de liaison des membres de la section UNP 010 AIN-BUGEY

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES (UNP)

Association reconnue d'utilité publique, décret du 11/09/1978

Edito du Président de section



L'UNP est en marche, que ce soit au niveau local ou national. Le Président CAILLE, lors de la dernière réunion régionale à Bourgoin, a insisté sur le fait que l'image de l'UNP généralement perçue peut être sensiblement améliorée, notamment auprès des militaires d'active, des autorités civiles et de la société civile. « Un changement de notoriété passe obligatoirement par un travail sur l'esprit et sur l'aspect visuel. Dans les cérémonies, à l'inverse d'autres associations, les paras de l'UNP sont immédiatement visibles car avec une tenue distinctive. Cette tenue vestimentaire doit donc être "uniforme", conforme aux prescriptions de l'UNP car c'est cette image que retiendront toutes les personnes présentes à ces cérémonies dont la presse. Il en va de même pour le comportement des membres en tenue à des cérémonies, commémorations ou événements divers. Les mots rigueur et efficacité ne sont pas des gros mots. Changer l'image, changer l'esprit, en ayant une vision résolument tournée vers l'avenir, et pas uniquement sur le passé quel qu'il soit. L'objectif affiché par l'UNP est de devenir le "moteur du monde parachutiste" en France, en particulier vis-à-vis des anciens paras et de ceux d'active ». Alors mes amis, à notre niveau local dans l'Ain, participons à cette grande action nationale en continuant à faire rayonner cet esprit para qui fait notre fierté.

Bonnes vacances à tous, et par Saint Michel vive les paras !

Gilles MARAND

Guide pratique contacts

Il y a deux Vice-présidents à la section. Ils ont pour mission d'assurer le contact avec les membres et l'animation dans leurs secteurs respectifs. N'hésitez pas à les contacter.



Michel ARDON

Secteur Dombes-Bresse
michel.ardon@sfr.fr
06.29.19.18.13



Claude MOJAK

Secteur Bugey-Côtière
claude.maite@aliceadsl.fr
09.50.09.74.08

Un de nos membres mis à l'honneur

A l'occasion des vœux de la municipalité, Marcel JACQUIN le Maire de Saint Vulbas, a remis à notre Trésorier **René MARREL**, un trophée en récompense de son engagement au profit du milieu associatif. René a adhéré à la section UNP en 1983, et a été Secrétaire Adjoint de 1983 jusqu'en 1989. Puis il a été Trésorier de 1991 à 1999, Vice-président de 2008 à 2012, et enfin à nouveau Trésorier depuis 2014. Selon le Maire, « un exemple à suivre »



Au fil des cérémonies



Saint Vulbas



Chatillon La Palud



Au mémorial de la Résistance à Cerdon



La Balme Les Grottes



Sainte Croix



Saint Rambert en Bugey

Remise de képis aux jeunes engagés du Régiment Médical ayant terminé la formation initiale



Remise de bérets rouges à la section TAP du Régiment Médical



Kevi A.
Breveté en janvier
2018 brevet N°
692577



Mario F.
Breveté en février 2018
Brevet N° 692579
UNP N° 48077



Remise d'un cadeau au nom de la section, au caporal chef Mélinda V. (BP 679258 UNP 46254) qui a donné naissance à Matys.

Nos membres décorés

Le 12 janvier, le colonel CASSIAU chef de corps du Régiment Médical, a remis devant le front des troupes la Médaille Militaire à notre Porte-drapeau Jean Claude RICHARD, ancien du 8^{ème} RPIMa, BP 150241 UNP 19079



Sortie en juin à Beaune et au château de Savigny-Les-Beaunes



Assemblée Générale à Bouligneux



A l'occasion de l'Assemblée Générale, deux membres ont fait leur entrée au Conseil d'Administration



Roland CARTEAU

Président des AC de Chatillon La Palud
Porte-drapeau suppléant de la section UNP 010



Jean Pierre BREUIL

Président départementale de la Fédération
Nationale des Combattants Volontaires

Portrait



René CALBA est né le 14 octobre 1934, à Dagneux. Appelé de la classe 54, avant son appel, à moins de 20 ans, il s'engage le 20 septembre 1954 pour 3 ans, comme volontaire pour les troupes aéroportées. Il est incorporé le 20 octobre 1954

à Mont de Marsan, au 8^{ème} bataillon de parachutistes coloniaux (8^{ème} BPC). Après son incorporation, le 4 novembre 1954 il est transféré par avion, de Toulouse à Alger en Algérie. Puis c'est l'instruction militaire où René va se distinguer comme tireur bazooka et fusil mitrailleur, et c'est l'instruction parachutiste. Il est breveté à Philippeville le 4 mars 1955 (brevet 103948). A partir de ce moment il va participer à de nombreuses opérations en Kabylie et dans les Aurès. Son unité est dissoute le 1 octobre 1955 et devient le 2^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux (2^{ème} RPC). Au sein de la 2^{ème} compagnie du 2^{ème} RPC, René fait partie du voyage pour l'opération Amilcar prévue à Suez. Le 27 octobre 1956 c'est le transfert par avion d'Alger à Chypre en attente du démarrage de l'opération. Le 5 novembre, avec sa compagnie, il saute sur Port Fouad, du Nord 2501 N° 97, gagne les positions prévues et comme ses camarades creuse pour s'enterrer en trou individuel. Puis ce sera l'attente, les échanges de tirs avec les forces Egyptiennes, et encore l'attente car tous les objectifs ont été atteints.

Le 22 décembre, l'opération est terminée et pour René c'est le retour en Algérie, par bateau, il arrive à Alger et débarque le 30 décembre 1956. Pour le 2^{ème} RPC, c'est à nouveau le travail dans les Aurès. Dans la nuit du 5 au 6 mars 1957, René est engagé avec sa compagnie dans une opération à la poursuite d'un groupe de rebelles qui s'est embusqué pour la nuit. Comme voltigeur, il est rapidement au contact et va réussir, seul, à capturer deux rebelles avec leur armement.

Pour ce fait d'arme, il sera cité à l'ordre du régiment et va recevoir le 14 mai 1957 la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze. Le 14 juillet 1957, René défile sur les Champs Elysées avec son unité. Son contrat étant arrivé à terme, il sera libéré pour fin de contrat le 19



septembre 1957, et c'est le retour à Dagneux. Il va alors passer le concours pour devenir gendarme mobile, examen qu'il va réussir mais il ne donnera pas suite car il a rencontré Bernadette. De leur union en 1960 naissent un garçon et une fille, puis deux petits

enfants viendront agrandir la famille. Sur le plan professionnel, René qui a une formation de tourneur-fraiseur trouve rapidement du travail. Comme c'était possible à l'époque il change rapidement d'employeur, puis encore une fois avant d'entrer comme mouliste dans l'entreprise SFAIM à Caluire, celle-ci étant spécialisée dans le matériel aéronautique. Il va y prendre des responsabilités et y rester 30 ans, jusqu'à son départ en retraite en 1994.

Installé à Dagneux, René CALBA est titulaire de nombreuses décorations : Médaille Militaires, Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze, Croix du Combattant Volontaire avec agrafe Afrique du Nord, Croix du Combattant, médaille de la Reconnaissance de la Nation, médaille commémorative des opérations au Moyen-Orient, et médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.



Le VBMR GRIFFON

L'infanterie dont font partie les parachutistes a besoin de véhicules pour se déplacer sur le terrain. Notre vieux véhicule de l'avant blindé (VAB), dont le programme a été lancé en 1970, malgré de multiples améliorations est d'une part à bout de souffle, et d'autre part ne correspond plus en particulier aux besoins réels en termes de sécurité pour les occupants et de puissance de feu. Un nouveau programme a donc été lancé en 2000 pour un remplaçant dénommé véhicule blindé multi-rôle (VBMR). Ce blindé de transport de troupe officiellement appelé 'Griffon' n'a plus grand-chose à voir avec le VAB. Avec une masse au combat de 25 tonnes, il est servi par un équipage de 2 hommes, un pilote et un tireur, et emporte un groupe de combat équipé. Sur le Griffon, les blindages de protection ont été étudiés pour différents cas de figure ; mines, munitions balistiques et les IED, ces engins explosifs artisanaux qui ont fait des ravages et de nombreuses victimes dans nos rangs dans différentes OPEX. Concernant l'armement, la aussi le niveau a été augmenté. Le Griffon est équipé d'un armement principal composé d'une mitrailleuse de 12,7 mm télé-opérée c'est-à-dire utilisée de l'intérieur à l'aide d'une caméra, mais aussi de missiles anti-char. L'armement secondaire est lui constitué de deux mitrailleuses de 7,62 mm. Largement informatisé, ce véhicule à six roues motrices, d'une autonomie voisine de 800 kilomètres, est propulsé par un moteur de 400 CV

pouvant accepter différents types de carburants trouvés localement en OPEX. Il est destiné à transporter un groupe de combat, c'est-à-dire un sous officier chef de groupe et six combattants. Plusieurs autres versions du Griffon sont prévues ; ambulance, poste de commandement et observation d'artillerie par exemple. Première livraison prévue en 2021, c'est le 126^{ème} RI qui sera le premier doté. Ensuite les livraisons vont s'échelonner jusqu'en 2030. Il est prévu à échéance un parc total de 978 VBMR, dont 489 livrés pour 2025. Ce qui veut dire que les mécanos vont devoir faire preuve d'ingéniosité pour continuer à maintenir les VAB en état de servir.



Vue intérieure du Griffon

La 25^{ème} Division Aéroportée

En 1945, tout de suite après la fin de la seconde guerre mondiale, l'Etat Major français met en projet la constitution de deux divisions de troupes aéroportées, sur le modèle des 82^{ème} et 101^{ème} Airborn américaines déployées en France pendant la guerre. Une 24^{ème} division aéroportée (24^{ème} DAP) est créée, ainsi que le Centre d'Organisation et d'Instruction des Troupes Aéroportées (COITAP) à Mont De Marsan pour la formation parachutiste. Mais on renonce au bout de trois mois seulement ; faute d'effectifs suffisants, par manque de matériel adapté, et notamment d'avions car même si l'on a quelques Junkers de prise de guerre et des Dakotas laissés par les américains c'est insuffisant. On se contente de créer une 25^{ème} Division d'Infanterie sans vocation aéroportée. Finalement, en février 1946 la 25^{ème} Division Aéroportée (25^{ème} DAP) est créée sur la base de la 25^{ème} division d'infanterie, et en regroupant diverses unités parachutistes dont le 1^{er} RCP, le 2^{ème} RCP qui a fusionné avec le 3^{ème} RCP et le 4^{ème} SAS, des bataillons de choc et commandos de France. De plus, par besoin, on spécialise "parachutiste" des régiments d'artillerie légère et des compagnies de transmission. Les débuts sont difficiles, il ya toujours des manques de matériel mais une réorganisation voit la création de trois groupements aéroportés indépendants. Il est important de préciser qu'aéroporté ne signifie pas parachutiste mais apte au combat aéroporté et à l'assaut par air, ce qui en clair signifie que dans ces trois groupements aéroportés composant la division il y a des unités parachutistes et d'autres qui ne le sont pas. Donc en septembre 1946, la 25^{ème} DAP est composée, de trois groupements aéroportés (GAP 1, 2 et 3). Le GAP 1 est basé en Algérie et a comme composante parachutiste 1^{er} RCP, le 20^{ème} RALP et la 191^{ème} SEP car il faut bien entretenir et plier les parachutes. Le GAP 2 est basé au Maroc avec en son sein le 1^{er} BPC, le 2^{ème} BPC, le 10^{ème} BPCP et la 192^{ème} SEP. Enfin, le GAP 3 basé en France, avec le 2^{ème} RCP, le 18^{ème} BIP, le 5^{ème} BPIC, le 35^{ème} RALP et la 193^{ème} SEP.

Si les GAP 1 et 2 sont des groupements d'intervention, le GAP 3 est une réserve et le groupement d'instruction parachutiste de la division, ce qui explique pourquoi le Centre Ecole (CETAP) de Pau créé le 16 avril 1946 est alors rattaché à la 25^{ème} division aéroportée. En juin 1948 la division est exsangue car on a prélevé dans les GAP des bataillons pour les envoyer en Indochine. La demi-brigade coloniale de commandos parachutistes pour le renouvellement des troupes en extrême orient récemment créée a siphonné les effectifs para. C'est donc après seulement quatre ans d'existence que la 25^{ème} DAP est dissoute. Des composantes restantes des GAP seront utilisées pour la constitution notamment de la demi-brigade de marche parachutiste (DBMP) du lieutenant colonel SAUVAGNAC. Il reste encore quelques hommes et une compagnie constituée à partir du GAP 2 et du 2^{ème} CHOC prendra le nom de 6^{ème} compagnie de marche parachutiste pour intervenir à Madagascar.

C'est le général BONJOUR qui a été à la tête de la 25^{ème} DAP en 1945 et 1946, puis c'est le général DEMETZ qui lui a succédé jusqu'à la dissolution en 1948. Pendant leur existence quelque peu éphémère, les trois groupements ont eu pour chef le commandant NOIRET au GAP 1, le colonel BRISSAUT-DEMAILLET au GAP 2 et le lieutenant colonel BASTIANI au GAP 3.



Insigne divisionnaire 25^{ème} DAP



Insigne régimentaire
Centre Ecole des Troupes Aéroportées

Où en est l'A 400 M ?

Notre géant des airs est encore confronté à des difficultés qui engendrent des retards. Airbus devrait pouvoir livrer au total 16 A 400M en 2018 et 11 en 2019, alors que la cadence prévue était de 20 appareils par an. L'A 400M a connu des retards et des surcoûts liés à son développement, des soucis de motorisation, ajouté aux problèmes de largage de parachutistes par les portes latérales et à la difficulté à ravitailler en vol des hélicoptères et avions de combat. Selon le constructeur tout cela est en cours de résolution et une renégociation est en cours pour étaler les livraisons qui étaient prévues sur la période 2018 à 2020, soit 50 appareils en différentes versions. Les contrats passés à l'origine en 2010 avec la France et divers pays Européens prévoyaient des livraisons correspondant aux 174 avions commandés par huit pays, dont 50 par la France. A ce jour, l'armée de l'air en a réceptionné 13 qui sont en dotation à l'Escadron de Transport 1/61 «Touraine», stationné à la Base aérienne 123 d'Orléans Bricy. Concernant le problème du largage des parachutistes par les portes latérales il a été nécessaire de rallonger toutes les sangles d'ouverture automatique (SOA). Des essais concluants de sauts de masse des 116 paras que peut emporter un A 400 ont été menés permettant d'envisager une qualification para définitive à court terme.



Des nouvelles de nos membres d'active

Cela bouge parmi nos membres du Régiment Médical. Ceux qui étaient en OPEX sont rentrés, d'autre partent ce mois de juillet.



Major **Nasser M.**

Il part en OPEX pour 4 mois à Gao au Mali



Adjudant **Guillaume T.**

Il s'en va lui avec femme et enfants pour un séjour de 3 ans à Djibouti



Adjudant chef **Paul S.**

Lui aussi part en séjour pour trois ans avec sa famille, à Mayotte

A noter sur l'agenda

Saint Michel départementale le dimanche 23 septembre 2018 à Saint Vulbas

Saint Michel nationale à Paris le vendredi 28 et samedi le 29 septembre 2018. Un voyage de groupe est organisé pour cette Saint Michel exceptionnelle qui, outre le défilé de l'UNP sur les Champs Elysées, verra pour la première fois la présence de troupes des régiments paras de la 11^{ème} Division Parachutiste et un largage sur le Champ de mars. Réservez votre place auprès du secrétaire Bernard LACOTE. 09.82.34.35.71 ou lacote.bernard@bbox.fr

Les armes de précision

Pendant la seconde guerre mondiale des armes longues autrement appelées fusils ou carabines, en dotation standard, ont été adaptées pour le tir de précision, notamment par l'ajout de lunettes de visée. En France, c'est à partir de 1966 qu'a été mise en service dans des régiments une arme de fabrication française conçue spécialement pour les tireurs d'élite, le FR-F1 (Fusil à Répétition modèle F1).



Le FR-F1 de 1966, construit sur une base de MAS 36, a évolué et a été remplacé en 1989 par le FR-F2. Cette nouvelle arme de précision a été dotée d'une crosse ajustable en bois, le plastique ayant été jugé trop fragile, avec un bipied métallique relevable à jambes extensibles. Il a aussi un fût anti-calorique avec manchon thermique pour répartir et diffuser la chaleur afin d'atténuer la signature thermique, le boîtier de culasse a lui été totalement remanié. D'autre part la lunette de visée qui permet le tir de jour peut-être équipée d'un dispositif de nuit, et d'un désignateur laser.



Le FR-F2 est au calibre 7,62 OTAN, chargeur de 10 cartouches avec répétition manuelle, longueur totale 1200 mm. Avec un canon de 600 mm, la portée pratique avec munitions standards permet d'engager des cibles à 800 mètres. Poids de l'arme 6,2 kg avec chargeur plein.

1992, la Section Technique de l'armée de Terre française entreprend un examen des fusils de précision de gros calibre d'origine américaine, dont certaines forces spéciales françaises sont équipées. Le 1^{er} RPIMA composante du COS et les commandos de marine ont des Mc Millan M87, le GIGN a des Barrett M82 et McMillan M87. Ces armes de précision puissantes et de longue portée, dont l'usage est différent de celles de petit calibre comme le FR-F2 sont destinées au contre-sniping, au tir d'interdiction et de démolition, et même au tir de déminage terrestre et maritime ; avec des munitions spéciales. Par exemple, un véhicule est stoppé net par un tir dans le moteur à 1000 mètres.

Des tireurs du 1^{er} RPIMa et du RAID vont participer à la mise au point d'une nouvelle arme française, en collaboration étroite avec un armurier reconnu, Gilles PAYEN, dont la société PGM Précision du groupe TESSIER est à Poisy en Haute Savoie. Le projet donne naissance au fusil PGM HECATE II.

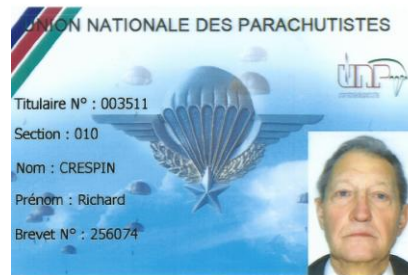


Le HECATE II est au calibre 50, communément appelé 12,7. C'est une arme individuelle, mais d'un poids de 16,9 kilos chargeur plein, la longueur totale est de 1,37 m. La crosse est adaptable au tireur, et est équipée d'un pied réglable. Portée pratique 1800 mètres. Capacité du chargeur, 7 cartouches, plus une dans la chambre. Les tireurs d'élite, regroupés dans une section au sein de la compagnie d'éclairage et d'appui régimentaire, utilisent cette arme. En général, ils sont détachés à raison de deux HECATE par compagnie, en fonction des besoins en opération.

Nouveaux membres depuis le dernier PARAS D'AIN



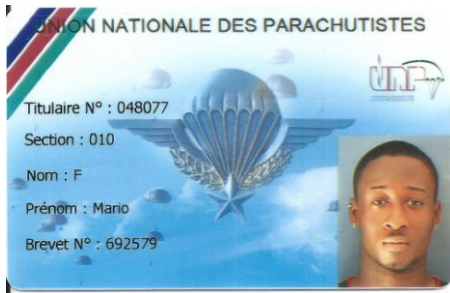
Ancien du 9^{ème} RCP



Ancien du 3^{ème} RPIMa



Ancien du 7^{ème} RPIMa



Section para
Régiment Médical



Membre ami



Section para
Régiment Médical

En fouillant dans les archives



Photo souvenir d'une Saint Michel à Belley le 11 octobre 1992. De gauche à droite, Robert PERRACHON porte drapeau de la section, Yves OLIVERI Secrétaire, René JOLY Vice-président, Général AUSSARESSE Président national de l'UNP, Claude MOJAK Président de la section, et au premier plan, Maité MOJAK.

PARAS D'AIN

Bulletin de liaison des membres de la section UNP AIN-BUGEY. Parution en juillet et décembre. Directeur de publication Gilles MARAND 22 rue de la Chartreuse 01800 Meximieux. Tél 04.74.61.16.03 unp-ain-bugey@sfr.fr.

IMPRIMERIE

- Impression numérique
- Impression offset
- Tampon
- Création logo
- Tirage de plan
- Grand format
- Plaque signalétique
- Impression sur textile

PIXEL CHROM'

Retrouvez toutes nos créations sur : [Imprimerie PIXELCHROM'](#)

C.C. magill - 4, av. du Dr Barthelemy - 01800 MEXIMIEUX - Tél. 04 74 61 46 00 - pixelchrom@orange.fr - pixelchrom.fr